Publié le 11 juin 2017.
Dernière modification : 8 juin 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

Henri Marie Gabriel BALENCIE

(Pinas, Hautes-Pyrénées, 21 décembre 1877-après 1952)
Fils de Jean Pierre Balencie, instituteur, et d'Anne Marie Louise Léonie Ricaud.
Frère de Charles (1871-1936),
et de Léopold (1887-1947).
Marié à Pinas, le 27 décembre 1922, avec Jeanne Paule Yvette Ricaud.

École d'agriculture de Villembits.(Htes-Pyr.)
Admissions
(*La Croix des Hautes-Pyrénées*, 6 octobre 1895)

8/16 Henri Balencie, de Pinas.

---

19. Demande de concession d'un terrain domanial d'une superficie de 300 hectares, sise dans la province de Giadinh, formulée par M. [Charles] Balencie, commis des Services civils.
(*Procès verbaux du conseil colonial de la Cochinchine*, 12 avril 1901)

(DOSSIER Nº 28, 4e BUREAU.)
Rapport au. Conseil colonial.

Par une lettre en date du 31 octobre 1901, l'administrateur de la province de Giadinh a transmis à l'Administration, avec avis favorable, une demande de concession formulée par M. Balencie, commis des Services civils.

Le terrain sollicité par le pétitionnaire, d'une superficie de 300 hectares, est situé dans le village de Tan-phu-Trung, canton de Long-tuy-Thuong, province de Giadinh.

M. l'administrateur de Giadinh signale que le procès-verbal de reconnaissance et d'abornement indique que la route de Tayninh limite un des côtés de la concession demandée, alors qu'en réalité, M. Balencie a légitimement acquis d'un propriétaire une parcelle en bordure de cette route mesurant 100 mètres sur 1.000 mètres. C'est donc cette parcelle qui doit limiter la concession demandée par M. Balencie.

En dehors de cette observation, qui n'aurait d'importance que dans le cas où le conseil refuserait d'accéder à la demande de M. Balencie, aucune réclamation n'a été formulée au cours de l'enquête réglementaire.

Par lettre du 1er avril 1902, M. Ch. Balencie, commis des Services civils, a fait connaître à M. le lieutenant-gouverneur que sa présente demande avait été formulée en vue de réserver la concession à son frère, M. Henri Balencie, élève diplômé de l'école d'agriculture de Villembils, nouvellement débarqué, pour créer une plantation en Cochinchine. Par lettre du 1er avril 1902, M. Henri Balencie confirme les déclarations de M. Ch. Balencie et sollicite l'octroi, à son nom, de la concession demandée par ce dernier.

L'Administration, ne voyant aucun inconvénient à ce qu'il soit fait droit à la requête de M. Balencie, a l'honneur de proposer au conseil colonial l'octroi à M. Henri Balencie du terrain domanial de 300 hectares qu'il sollicite.

Saïgon, le 3 avril 1902.

Le Lieutenant-Gouverneur,
H. DE LAMOTHE.

Rapport de la Commission.

Messieurs,

La demande de concession dont il s'agit a été instruite dans les formes réglementaires sans soulever aucune objection.

Votre commission ne peut donc que recommandera votre bienveillance la requête de M. Henri Balencie.

Le Rapporteur,
J. Thiémonge.

Adopté.

Entré dans l'administration indochinoise : 15 mai 1902.

LISTES GÉNÉRALES DES MEMBRES
DE LA
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDOCHINOISES
(*Annuaire illustré de la Cochinchine*, 1905, p. 511-520)

MEMBRES TITULAIRES

Balencie (Henri), agent de culture au jardin botanique.

(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutch*ouc *de l'Indochine*, 8 juin 1921)

……

Depuis longtemps, Morange et Balencie avaient constaté dans la plantation d'Ong-Yem que certains hévéas donnent constamment des crêpes d'une blancheur éclatante. quel que soit le coagulant employé, et conservent cette blancheur, alors que d'autres tournent rapidement au gris et même au brun.

……

La culture de l'hévéa en Indochine et son avenir
par M. Auguste Chevalier
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 5 février 1922)

La coagulation du latex

Au cours de la guerre, on avait commencé aussi à utiliser le sucre comme coagulant en certaines plantations. Le glucose et le saccharose peuvent indifféremment être employés. Après des essais intéressants commencés à Suoï-Giao (Yersin et Vernet), à Suzannah (Girard et Rosé), et à Ong-Yem (Morange et Balancie), l'emploi de ces coagulants a été abandonné.

Admissions au Syndicat des planteurs de caoutchouc
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutch*ouc *de l'Indochine*, 12 novembre 1924)

H[enri] Balencie, inspecteur des services agricoles, Saïgon, présenté par MM. Guillemet et Berquet.

Mutation
(*L'Écho annamite*, 13 mai 1925)

M. Oudot, directeur de l'École pratique d'agriculture et de sylviculture de Bêncat, est substitué à M. Balencie pour remplir les fonctions de régisseur de la Caisse de fonds d'avance de cet établissement.

Annuaire administratif de l'Indochine, 1926, pp. , 632 : .
135 : SERVICES AGRICOLES DE LA COCHINCHINE
BALENCIE (Henri), mérite agricole, insp. de 2e cl., chef de service.

Cercle sportif saïgonnais
Séance du Comité du 7 avril 1926
(*Saïgon sportif*, 16 avril 1926)

Admissions
À titre de membres actifs :
Henri Balencie, ingénieur des services agricoles, présenté par MM. Cavillon et Brière de l'Isle.

La vie administrative
(*Saïgon républicain*, 23 mars 1927)

Un congé de convalescence de six mois est accordé à M. Balencie (Henri), ingénieur de 2e cl. des services agricoles pour en jouir à Pinas (Hautes-Pyrénées).

Désignation
(*L'Écho annamite*, 19 novembre 1927)

M. Balencie, ingénieur de 3e classe des Travaux d'agriculture, de retour de congé et maintenu en Cochinchine, est mis à la disposition du chef des Services agricoles.

Promotions dans l'Administration

Personnel des services techniques et scientifiques de l'agriculture
(*L'Écho annamite*, 29 décembre 1928)

Au grade d'ingénieur de 1re cl., M. Balencie.

Désignations
(*L'Écho annamite*, 17 avril 1929)

M. Tran van Huu, ingénieur adjoint de 3e classe des Travaux d'agriculture, chef de la station rizicole de Cantho, est désigné pour remplir les fonctions de directeur du Laboratoire de génétique, en remplacement de M. Balencie.

L'Amicale des officiers de réserve en deuil
Robert Terraillon
(*L'Écho annamite*, 14 mai 1929)

L'Amicale des officiers de réserve vient d'avoir la douleur de perdre l'un de ses membres, M. Robert Terraillon, ingénieur agronome des Services agricoles, ravi à l'affection des siens à l'âge de 27 ans, emporté en quelques jours par un mal qui ne laissait pas prévoir une issue aussi fatale. […]

Le deuil était conduit par M. Balencie, chef des Services agricoles… […]

Au cimetière, M. Balencie, au nom des Services agricoles, prononça, en termes émus, l'éloge de M. Robert Terraillon. […]

(*L'Écho annamite*, 20 août 1929)

Juré du concours séricicole de Mytho.

ASSOCIATION AVEC NORRE
DANS BALANCIE ET NORRE
(EX-BERNAY ET NORRE)

MEMBRES du
SYNDICAT DES PLANTEURS DE CAOUTCHOUC
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc,* 8 août 1930)

MEMBRES TITULAIRES

H[enri] Balencie, insp. des Services agricoles, Saïgon.

À l'Office indochinois du riz
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 10 avril 1932)

Le conseil d'administration de l'Office indochinois du riz s'est réuni en séance ordinaire le 4 mars sous la présidence de M. Trives, vice-président.
Étaient présents : MM. … Balencie…

Annuaire général de l' Indochine française, 1933 :
BALENCIE : 414, r. Chasseloup-Laubat, Saïgon

Nouvelles administratives
(*Saïgon dimanche*, 1er juillet 1934)

M. Balencie (*Henri*-Marie-Gabriel), ingénieur principal de 2e classe des Travaux d'Agriculture de l'Indochine, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté de service à compter du 21 février 1935.

1934 : RACHAT DES PLANTATIONS BRIZON DE KIÊN-DIÊN

SAIGON
Les résultats des élections à la Chambre d'agriculture
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 20 juin 1936)

Ont obtenu :
Balencie Henri 228 Elu

AMMINISTRATEUR UNIQUE DE A. NOUSTO
plantations d'hévéas à Tan-tuong

Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 10 avril 1937)

On procède ensuite aux votes pour le renouvellement de la chambre syndicale, après vérification des pouvoirs confiés par procuration.
Le dépouillement donne les résultats suivants :
Nombre de votants : 92, y compris les votants par correspondance ou par procuration.
Ont obtenu :
3 Balencie, membre sortant : 87 voix, élu ;

SUCCINCTEMENT

(*Le Populaire d'Indochine*, 13 mai 1938)

De nombreux Européens ont été hospitalisés à l'hôpital Grall depuis une semaine.
Nous avons relevé les noms de MM. …Henri Balencie…
À tous, nous souhaitons un prompt rétablissement.

EN INDOCHINE
Au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers
Communiqué
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 22 octobre 1938)

c) Délégués de la chambre d'agriculture : MM. Philip, Balencie, Truong-van-Ben.

LES PROCHAINES ELECTIONS COLONIALES
[AU CONSEIL COLONIAL DE COCHINCHINE*]
Pour le scrutin du 16 avril
Deux listes complètes
(*L'Écho annamite*, 5 avril 1939)

MM. de Lachevrotière Henry, ancien président du Conseil colonial et du Grand Conseil.

Balencie Henri, planteur, membre de la chambre d'agriculture, ancien chef des Services agricoles de la Cochinchine [fut élu].

ÉLECTIONS COLONIALES du 16 AVRIL

NOS CANDIDATS
(*La Dépêche d'Indochine* 5 avril 1939)

M Henri BALENCIE. — Ancien fonctionnaire du Service agricole, membre de la chambre d'agriculture, a parcouru tous les échelons de la hiérarchie administrative pour terminer comme chef du Service agricole de la Cochinchine. S'étant personnellement intéressé à la culture du caoutchouc, il s'est retiré dans la colonie pour y jouir de sa retraite en dirigeant ses plantations.

(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutch*ouc, 13 septembre 1939)

N°	Nom des plantations	Propriétaire
115	M. H. BALENCIE	rue Léon-Combes, Saigon.

ÉLECTIONS AU GRAND CONSEIL
DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS
POUR LA COCHINCHINE

(*L'Écho annamite*, 15 avril 1940)

La liste dite de *la Dépêche* — appelée encore la liste des trois Henri — se compose, outre de son chef de file susnommé [Lachevrotière], de MM. Henri Balencie, ancien chef du service agricole…

Retour de 300 O.N.S.
(*L'Écho annamite*, 15 avril 1940)

Le *Compiègne*, après un voyage de plus de trois mois, a ramené en Indochine un contingent de trois cents ouvriers non spécialistes, lesquels ont été accueillis, à leur passage à Saïgon, par un comité représenté par MM. Balencie, Bui-quang-Chieu et Rougni, inspecteur adjoint du travail.

Les voyageurs, qui ont été hébergés au dépôt de Xom-Chiêu, ont déclaré leur gratitude envers le gouvernement, lequel n'avait cessé de leur manifester sa sollicitude.

Les élections au Grand Conseil
LES RÉSULTATS
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 28 avril 1940)

Les délégués français au Grand Conseil des Intérêts économiques et financiers de l'Indochine, soumis au suffrage universel, ont été élus dimanche dernier.

Voici les résultats de ces élections :

COCHINCHINE. — 1.034 votants.

Pour trois sièges de titulaires et trois sièges de suppléants, il y avait une liste de 6 candidats et 4 candidats isolés. Les membres de la liste, seuls, ont été élus dans l'ordre suivant :

M. de Lachevrotière 888 voix élu titulaire.
M. Lalung-Bonnaire 741 voix élu titulaire.
M. Franchini 688 voix élu titulaire.
M. Bec 671 voix élu suppléant
M. Balencie 651 voix élu suppléant.
M. Bardouillet [SFDIC] 585 voix élu suppléant.

MEMBRES
SYNDICAT DES PLANTEURS DE CAOUTCHOUC
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc,* 11 mars 1942)

Sté des plantations de Kiên-Diên, représentée par H. BALENCIE, à Bêncat, 96, rue Richaud, Saïgon.

Plantation A. Nousto id.
Plantation Tabaguy id.

Au livre d'or de *L'Écho annamite*

(*L'Écho annamite*, 22 avril 1942)

Nous ont payé leur abonnement :
Henri Balencie, conseiller colonial de Cochinchine : 12 p. 00.

Deux beaux mariages
(*Le Populaire d'Indochine*, 25 avril 1947)

Hier matin a été célébré à l'hôtel de ville de Saïgon le mariage de M. Yves Daroussin, assistant de la Société des plantations d'hévéas de Xuan-lôc, avec Mlle Renée Poulard, fille d'un industriel de France.

Un second mariage, celui de M. Guy Rivière, enseigne de vaisseau, avec Mlle Lina Rivière, a eu lieu ensuite.

M. Adrien Petit étant hospitalisé, c'est M. Balencie qui maria les jeunes couples.

……

Le soulel d'or
(amicale des Ariégeois)
(*Le Populaire d'Indochine*, 20 juillet 1948)

La réunion mensuelle organisée cette fois en l'honneur de M. Balencie a été une réussite.

Un grand nombre d'adhérents, anciens et nouveaux, avaient répondu à l'appel.

Assistance joyeuse s'il en fut !

……

C'est aux champs
que s'affirme la vraie
collaboration
franco-viêtnamienne
par LOUIS VAUCELLE
(*Le Populaire d'Indochine*, 13 octobre 1948)

Dans une interview récente, donnée à Radio-Saïgon, M. Henry Balencie, l'actuel président de la chambre d'agriculture*, a exposé la situation de la Compagnie qu'il dirige et indiqué quelques-uns des moyens propres à remédier à cette situation qui ne répond pas au rôle que la chambre est appelée à jouer.

« Notre assemblée, a dit M. Balencie, est, en quelque sorte, en sommeil. Les circonstances l'y obligent.

Le bubget est, pratiquement, inexistant. Ses ressources régulières étaient, en effet, constituées, pour la plus grande partie, par des taxes prélevées sur la propriété foncière. Ces recettes font défaut. Impossible, donc, d'établir un budget. »

D'autre part, l'effectif de la chambre est loin d'être au complet. Près de la moitié de ses membres sont manquants, absents ou décédés.

La Chambre ne peut tenir de séances régulières, ni délibérer valablement, faute de quorum.

La première chose à faire sur ce point serait donc de combler les vides existants, de procéder à la nomination des membres titulaires et suppléants qui manquent, de reconstituer, en un mot, l'effectif de la chambre tel qu'il est fixé, au moins provisoirement, par l'ordonnance fédérale du 3 février 1946, à savoir : 20 membres titulaires et 8 suppléants, par moitié français et cochinchinois.

« Il conviendrait, en second lieu, a dit le président Balencie, de réorganiser le secrétariat de la chambre et de reconstituer ses archives, en grande partie détruites et pillées par les Japonais d'abord, par le Viêtminh ensuite.

« Point n'est besoin, d'ailleurs, d'un personnel nombreux pour effectuer le travail incombant au secrétariat. Mais il faudra que ce personnel possède, principalement au début, lors de la remise en train, les aptitudes nécessaires pour l'exécuter avec rapidité et compétence ».

Il va sans dire, et de cela M. Balencie n'a point parlé au micro de Radio-Saïgon, mais c'est l'évidence même, que la chambre d'agriculture devrait être remise en possession des locaux qui lui appartiennent et dont elle ne peut disposer, l'autorité militaire les occupant.

À tout le moins, devrait-elle être remise en possession d'une partie de ces locaux moins restreinte qu'aujourd'hui.

*
* *

Cela, sans doute, demande un peu d'argent, mais, au total, pas beaucoup.

La Chambre étant privée de ses recettes régulières, c'est donc le budget du Gouvernement du Sud-Viêtnam, dont elle dépend, qui aurait à subvenir à ses besoins. Une partie, une toute petite partie, des 400 millions de piastres qui viennent d'être cédés au budget viêtnamien trouverait là une utilisation opportune et profitable.

D'aucuns diront peut-être que les circonstances ne semblent guère favorables à cette reprise d'activité et que mieux vaudrait attendre le retour de la paix, d'abord ; que la situation politique, ensuite, fût moins indécise plus claire. Le président de la chambre d'Agriculture, dans son interview, avait prévu l'objection et y avait répondu d'avance.

« Il faudra, a-t-il dit avec cette prudence, ce sens de la prévision qui caractérise l'homme adonné aux travaux des champs, habitué à subir le caprice des saisons, il faudra être prêt quand la paix reviendra, ne pas attendre qu'elle soit faite pour commencer cette préparation. Rien ne s'oppose donc, bien au contraire, à ce que l'on s'y mette dès maintenant. »

Et il avait, fort à propos, rappelé le mot célèbre du Taciturne : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer. »

Quelque tournure que doivent prendre les événements, l'Agriculture est, sans aucun doute, le terrain sur lequel la collaboration franco-viêtnamienne peut s'affirmer de la façon la plus étroite et la plus féconde. Une communauté d'intérêts qui, je crois bien, n'existe nulle part ailleurs, tout au moins au même degré, lie cultivateurs français et cultivateurs viêtnamiens. La terre ne fait pas de politique. Elle ignore les différences de race et de nationalité. Elle est également généreuse pour tous ceux qui la savent aimer comme elle veut l'être.

Français et Viêtnamiens l'aiment d'un même amour et ce commun attachement à la terre est le trait d'union qui fait d'eux mieux que des associés des amis.

Ici, comme en France, se vérifie la sage maxime de Sully : pâturage et labourage sont les deux mamelles nourricières qui font de tous ceux qu'elles nourrissent, d'où qu'il viennent, des enfants d'une même famille, des frères.

NOMINATION DE
M. Jean BIARD
au grade d'Inspecteur général d'Agriculture
(*L'Indépendant-Le Paysan*, 10 décembre 1948)

Les nombreux amis et collaborateurs de M. Jean Biard, récemment promu au grade d'Inspecteur général d'Agriculture, se sont réunis à Cholon pour fêter sa nomination.

En termes choisis et délicats, notre excellent collègue et ami E. Henri BALENCIE, président de la chambre d'agriculture, célébra les mérites du nouveau promu.

Et ce fut véritablement une réunion brillante, pleine d'enthousiasme et parfaitement réussie.

Nous renouvelons à M. Jean Biard, membre de la grande famille paysanne, nos bien vives félicitations.

L'Assemblée territoriale de Cochinchine est constituée

Les résultats du scrutin
(*Le Populaire d'Indochine*, 11 avril 1949)

Pour les organisations syndicales
Liste Denoueix

10 élus sur 12.

Liste de Lachevrotière

Sont élus :
MM.de Lachevrotière 216 voix
Béziat 203

Ont obtenu :
MM. Bourrin 185
Balencie 177
Luciani 155
Hoareau 154
Saulais 150
Weil 147
Boy 145
Franchini 140
Rosselin 139
Vidal 129

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des États associés
(*Journal officiel de la République française*, 4 mars 1951)

Décret du 28 février 1951, à titre civil.

Chevalier.

MM. Balencie (*Henri*-Marie-Gabriel), président de la chambre d'agriculture de Cochinchine, Saïgon ; 57 ans 8 mois 29 jours de services et de pratique professionnelle, dont 9 ans 4 mois 18 jours de majoration pour services civils hors d'Europe.

CONSEILLER JURIDIQUE

ARRÊTÉ nº 77-684 du 17 mars 1932
attribuant une indemnité mensuelle à M. Balencie Henri, officier de l'état-civil français des villes de Saigon et de Cholon.
(*Bulletin officiel du Haut-commissariat de France en Indochine*, 27 mars 1952)

Le Secrétaire général du Haut Commissariat,
chargé par intérim des fonctions de Haut Commissaire de France en Indochine,
officier de la Légion d'honneur,
……
ARRÊTE :

Article premier. — M. Balencie Henri, fonctionnaire retraité, désigné, par arrêté nº 363-4331 du 29 décembre 1951 susvisé, pour remplir les fonctions d'officier de l'état-civil français des villes de Saïgon et de Cholon, percevra à ce titre, à compter du 1er janvier 1952, une indemnité mensuelle de mille piastres.

Art. 2. — Cette indemnité s'imputera sur les crédits prévus au chapitre 1.060 du budget de l'État (année 1952), « Ministère chargé des relations avec les États associés ».

Art. 3. — Le secrétaire général du Haut Commissariat, le conseiller financier et le commissaire de la République française dans le Sud-Viet-Nam sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel du Haut Commissariat de France en Indochine*.

Fait à Saïgon, le 17 mars 1952
G. GAUTIER